

# paroles de grenouille

N°32 JUIN 2023

"Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire et surtout la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien" - JULES CLARETIE



**Chères Villeneuvoises,  
Chers Villeneuvois,**

Dans un contexte économique incertain, notre commune affiche une attractivité rayonnante. Le choix du groupe hôtelier Réaumur de réaliser un hôtel Hilton au sein de la nouvelle concession portuaire de Marina gérée par le groupe Maribay en est la preuve ; de même que l'ouverture sur la RD 6007 (ex- RN7) de Cap 7 avec des enseignes commerciales et une résidence senior hôtelière, en attendant d'autres enseignes en cours de construction comme Steak & Shake (ex Fontaine lumineuse).

Ce dynamisme est la conséquence d'une volonté politique municipale de requalifier un secteur désolé, constitué de friches industrielles abandonnées et d'occupations illicites de populations précaires.

Outre de loger ceux qui en ont besoin, notamment les Villeneuvois, les nouvelles constructions sur des terrains privés permettent d'embellir des quartiers en faisant émerger une végétalisation sur des terrains goudronnés et en déminéralisant pour réduire les risques d'inondation.

**Contrairement à une idée reçue, ce n'est pas le logement qui crée des problèmes de circulation mais l'emploi !**

L'emploi sur place mais surtout ailleurs, de Sophia Antipolis à la vallée du Var...

C'est ce dynamisme qui a convaincu le Département d'agir sur sa route départementale avec des trottoirs refaits ou créés, une véritable piste cyclable sécurisée, en attendant de futurs giratoires ou carrefours améliorés.

Il faut se réjouir et non s'affliger de ce dynamisme qui offre de nouveaux services de proximité aux Villeneuvois notamment sur le plan médical mais aussi commercial ou municipal (police municipale et mairie annexe).

La qualité de l'offre villeneuvoise est telle que nombreux sont ceux qui nous envient et voudraient également en profiter. C'est un signe révélateur.

**Lionnel LUCA**

Maire de Villeneuve Loubet

## Quand la route devient boulevard !



**C'est un évènement important !**

**La mythique Route Nationale 7, devenue Route Départementale 6007 (2008) s'appelle désormais Boulevard Nationale 7.**

**D'abord, par délibération du Conseil municipal puisque l'on est en agglomération et, surtout, par sa requalification avec des trottoirs créés, refaits, élargis et une piste cyclable depuis la gare de Biot jusqu'à la gare de Villeneuve.**

**C'est un investissement important du Conseil départemental (1.500.000 € dont 80% sur fonds européens) complété par la CASA (56.000 €) et par la commune (42.000 €) avec des feux tricolores au Logis de Bonneau.**



Depuis le boulevard des groules, le long du parc naturel départemental de Vaugrenier, jusqu'à l'avenue du Logis de Bonneau

# L'ÉTAT BÉTON !

N'en déplaise aux ignorants, c'est bien l'État qui impose un nombre important de logements sociaux aux communes par la contrainte d'une loi "scélérate" voulue par le gouvernement Jospin (avec le ministre communiste Jean-Claude Gaysot) et aggravée sous la présidence Hollande (avec la ministre écologiste Cécile Duflot).

**C'est l'État qui impose le béton**  
**La preuve ? Lisez le courrier (ci-contre) adressé au maire par le préfet le 29 mars dernier !**

Entre 2020 et 2022, 225 logements sociaux ont été réalisés par les promoteurs **mais pour l'État il aurait fallu en faire 761 !** Le préfet annonce donc déjà la sanction c'est-à-dire la carence qui aggrave les pénalités financières avec, entre autres, le contrôle par l'État de tous les permis de construire.

**Il y a une alliance objective entre l'État qui impose des logements sociaux et les promoteurs immobiliers qui achètent à des propriétaires privés des terrains à prix d'or.**

La commune ne peut réduire les droits à bâtir du Plan Local d'Urbanisme (PLU) car le nombre de logements sociaux imposé par l'État y figure.

Elle ne peut non plus s'opposer à un permis de construire conforme sous peine d'être attaquée pour "abus de pouvoir", de perdre au tribunal administratif, d'avoir à payer une amende et de tout laisser faire... La municipalité préfère négocier, à chaque projet immobilier, des contreparties qui profitent à la vie des quartiers (jardins publics, trottoirs, pistes cyclables, éclairages, micro-crèche, salles publiques...).

L'état exige toujours plus de logements sociaux malgré le nombre important déjà réalisé.



Nombre de logements sociaux exigés par l'État

Période triennale	Nombre imposé	Nombre réalisé
2011-2013	182	93
2014-2016	401	352
2017-2019	524	233
2020-2022	761	225
<b>TOTAL</b>	<b>1868</b>	<b>903</b>

Extrait de la lettre du préfet au maire



## L'Ermitage : un projet général de vie !

La menace qui pesait sur le quartier concernant les terrains de l'État avec la réalisation imposée de 350 logements sociaux est levée ! Désormais, il ne pourra rien se faire d'autre qui pourrait dévaloriser le quartier.

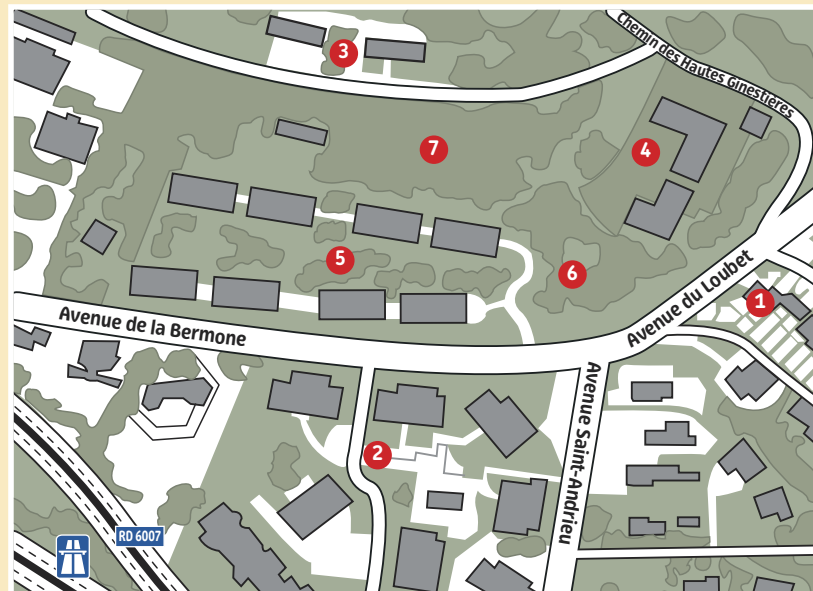
L'Ermitage c'est le nom de la propriété qu'occupait le maréchal Pétain, de 1920 à 1944, dans le quartier des Hautes Gines-tières. **Confisquée par l'État en 1944, elle a été dédiée à l'enfance en difficulté.** Ainsi, dans les années 60 sur une partie de la propriété, est né le centre Henri Wallon qui accueille 80 enfants déscolarisés pour leur permettre de suivre un enseignement adapté (Institut Médico Educatif).

En 2013, dans le PLU de l'époque, **l'État a imposé à la commune la réalisation exclusive de 300 à 350 logements sociaux sur les 35.000 m<sup>2</sup> restants ;** la carence prononcée par la loi SRU (lire lettre en bas à gauche) lui permettant de délivrer les permis de construire.

Dans ce contexte, l'État a sollicité la commune afin de réaliser un Centre Educatif Fermé (CEF) pour 12 mineurs délinquants sur une période de 6 mois renouvelable 1 fois, encadrés par 30 éducateurs spécialisés avec un projet d'insertion éducatif les remettant dans le droit chemin.

N'ayant aucune possibilité juridique de s'y opposer, **la commune a obtenu en compensation que, sur les 30.000 m<sup>2</sup> de la partie restante, elle puisse réaliser un projet global offrant des améliorations importantes pour le quartier.** Ainsi, il y aura seulement 49 logements sociaux et 90 en accès libre avec des commerces de proximité, un pôle médical, des parkings publics, la requalification de l'avenue de la Bermone avec des trottoirs et un carrefour sécurisé.

Surtout cela va offrir un parc public arboré de 2.500 m<sup>2</sup> et, en limite du centre Henri



- 1 Domaine Saint-Andrieu
- 2 Résidence Nature Azur
- 3 Centre Henri Wallon (IME)
- 4 Centre Jenny Lefebvre (CEF)
- 5 Ensemble résidentiel, commerces, pôle médical, parkings
- 6 Parc arboré public
- 7 Espace classé boisé naturel

Wallon, plus rien ne sera construit puisque 3.000 m<sup>2</sup> de terrain seront classés "espaces boisés naturels" !

C'est donc ce projet global qu'il faut appréhender car il offre bien plus d'avantages que d'inconvénients pour le quartier.

**Et ce, sans alternative sinon la réalisation de 350 logements sociaux... ou un foyer de migrants, mineurs isolés ou non, que l'Etat ne sait où placer !**

Le Conseil Municipal, majorité et opposition, ne s'y est pas trompé en adoptant, à l'unanimité le 9 mars dernier, le projet global !

## Budget

# Paroles, paroles, paroles...

L'État s'est engagé à revaloriser la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qu'il doit aux communes puisqu'elles assument à sa place les fonctions qui sont les siennes (Ecoles publiques, état civil...). Selon lui, 80% des communes en ont bénéficié... sauf Villeneuve Loubet !

Cette année encore, pour la neuvième année consécutive, **la commune voit sa dotation à nouveau réduite de 15 118 € (359.554 € contre 374 672 € en 2022).**

Dans le même temps, la commune subit toujours les ponctions fiscales de l'État avec **les sanctions de la loi S.R.U. (703 613 €) et les prélèvements FPIC pour l'aide aux communes pauvres (450 000 €).**

En 2023, c'est la fin de la taxe d'habitation dont la commune, **contrairement à ce qu'affirme l'État, n'a pas reçu la compensation à l'euro près.**

Il ne reste que la taxe d'habitation pour les résidences secondaires que **la municipalité a décidé d'augmenter (de 3%) pour favoriser l'accès au logement plutôt que des locations saisonnières spéculatives ou carrément vacantes.**

La commune, comme les particuliers, subit l'inflation, c'est-à-dire des coûts plus importants (20 à 30% ) que la moyenne affichée par l'État (5,9%). Et ce, tant pour les travaux de toutes sortes (voirie, bâtiments...) que pour les

cantines, l'énergie et la hausse des salaires des agents publics (près d'un million d'euros supplémentaires pour ce seul poste). **Marie Benassayag, 1<sup>ère</sup> adjointe déléguée aux Finances, a présenté comme chaque année au Conseil municipal un budget en équilibre... à la différence de celui du gouvernement.**

Malgré toutes les contraintes évoquées, la qualité des services publics à la population est préservée, les travaux neufs sont poursuivis avec **une dette toujours plus basse que la moyenne départementale et une fiscalité qui reste la plus faible des communes littorales de plus de 10.000 habitants.**

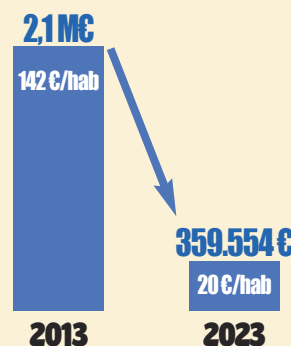
### À RETENIR

**Le budget communal est de 43 561 246,60 €**

Il se répartit en :

Dépenses de fonctionnement	31 273 100,40 €
Dépenses d'investissement	12 288 146,20 €
Subvention aux associations	415 000,00 €
Subvention SDIS (pompiers)	700 000,00 €
Surveillance des plages (pompiers)	85 000,00 €
Subvention au Centre Communal d'Action Sociale	520 000 €
Subvention à l'Office du Tourisme	325 000 €
Subvention au PCAE	235 000,00 €
Coût de l'absentéisme	950 000,00 €

### Chute de la Dotation Globale de Fonctionnement



**En 10 ans (2013-2023), le cumul des baisses de la Dotation Globale de Financement (DGF) a privé la commune du financement de 2 années de travaux neufs ! (investissement)**

# Du haut de gamme à l'excellence



Les Villeneuvois peuvent se réjouir... et il y a de quoi ! Lionnel Luca a signé une convention avec l'entreprise Maribay (concessionnaire délégué au réaménagement du port de Marina Baie des Anges) et le prestigieux groupe Réaumur Hilton qui exploitera le magnifique hôtel 4 étoiles dont l'ouverture est prévue pour 2025. "C'est un grand jour, d'abord pour Marina et ses habitants, mais aussi pour toute la commune, a-t-il indi-

qué, se félicitant de la qualité de rénovation de l'ensemble du port, comme de celle du complexe hôtelier. "Le projet est tout à fait dans l'état d'esprit des créateurs de Marina Baie des Anges, Jean Marchand et André Minangoy". L'occasion aussi de saluer le travail du groupe Eiffage et à travers lui "le grand professionnalisme des groupes industriels français qui font rayonner notre pays dans le monde entier."

**L'excellence les pieds dans l'eau**  
Avec 61 chambres, un restaurant, un spa, un lagon extérieur d'eau de mer raccordé à une boucle de thalasso-thermie et un parking couvert et sécurisé de 220 places, le complexe hôtelier (signé Christophe Erades, architecte villeneuvois) embellira davantage Marina Baie des Anges ce qui constitue un atout aussi pour la commune toute entière qui est située au cœur du département.

"Nous souhaitons créer un lieu vertueux ancré dans son territoire, sous le label Bâtiment Durable Méditerranéen en Argent", a souligné Franklin Pfito, président du groupe Réaumur France. Afin de permettre un accès à tous à la vue comme au cadre repensé des lieux, accueillant 120 arbres supplémentaires, la partie supérieure du bâtiment sera accessible au public en journée autour d'allées aménagées et paysagées, et

de jardins partagés. Enfin, un cheminement piéton promet de belles promenades long du front de mer.

L'entière opération de rénovation du port a reçu les labels :



## Modernité

Dans le cadre du renouvellement de la concession publique concernant le mobilier urbain (affichage et abribus), le groupe français JC Decaux a remporté l'appel d'offre lancé par la mairie. L'ensemble du mobilier a été remplacé avec des équipements modernes, esthétiques et s'intégrant dans le paysage villeneuvois. Verts pour le village et bleus pour le bord de mer, ces nouveaux dispositifs regorgent d'innovations technologiques : connectiques USB pour recharger les téléphones, bouton d'appel d'urgence, alimentation à énergie solaire...

Pour la pose des deux premiers nouveaux abribus au village, Jean-Charles Decaux, président du groupe international, en personne, a tenu, aux côtés de Lionnel Luca,

## Un mobilier urbain esthétique, connecté et rentable !



à inaugurer officiellement ces nouveaux équipements.

### Halte aux idées reçues

A la tête d'une entreprise créée en 1964, implantée dans 3600 villes dans le monde et employant 300 personnes dans la région PACA, Jean-Charles Decaux a rappelé les chiffres-clés de l'impact des outils

des Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication (NTIC) sur la consommation énergétique en France : 71,7% sur internet, 27,8% pour la télévision... et 0,4% pour l'affichage urbain !

La meilleure réponse à ceux qui viennent coller des affiches sauvages pour protester contre le gas-

pillage énergétique de ce type d'équipement en rappelant que le groupe JC Decaux enregistre, par ailleurs, une baisse de 27% de son empreinte carbone.

"Je suis satisfait de ce partenariat renouvelé avec une entreprise française qui porte notre drapeau dans le monde entier et en représente l'excellence, a déclaré Lionnel Luca. Nous sommes fiers de nos entreprises et les élus de la République

que nous sommes se doivent de les défendre !"

### 170.000 € de redevance pour la commune

Le maire a rappelé la volonté municipale de "faire du beau, accessible à tous" et a souligné l'avantage budgétaire de ce partenariat "qui permet de diffuser de l'information en percevant une redevance."

L'utile, le beau et l'agréable



❶ **Les cours d'écoles** : Pendant les vacances de printemps, le service des Espaces verts, sous la responsabilité de Patrice Rouillon, et la société villeneuvoise "Paysages méditerranéens" ont procédé à la plantation d'érables de Freeman (un arbre peu sujet aux maladies et qui demande très peu d'entretien) dans les cours des écoles Antony Fabre, Les Plans et Saint-Georges, afin de créer des zones d'ombre naturelles. **Coût : 35.600 €.** ❷ **Plage du Loup** : Plantation également de sujets habitués aux zones de lumière, à la chaleur et aux sols sableux.

Au total, 5 pins maritimes, 10 tamaris et 10 filaos pour un total de 86.700 € assurent désormais un peu d'ombre sur cette plage particulièrement prisée en complément des parasols qui sont la marque de Villeneuve Loubet.

❸ **Rond-point de la Mer** : Sous la direction de Jean-Paul Zatarra, le Service Technique Municipal a procédé à la rénovation de la barque de pêche qui orne ce rond-point. Les nombreux travaux réalisés tout au long de l'année en interne par le Service Technique permettent à la commune de réaliser de substantielles économies.



## Anguilles sous roche Saison 2

Invité sur le plateau de BFM Nice Côte d'Azur au sujet des travaux imposés par la Commission Européenne pour "faciliter le passage des anguilles" dans le Loup, Lionnel Luca a déploré : "Comme d'habitude, nous sommes mis devant le fait accompli. Les maires et les personnalités locales ne sont jamais consultés". Charles Cavanna, ancien responsable syndicale agricole et René Torto (tous

deux anciens élus natifs de Villeneuve) ont pu témoigner de l'absurdité de ces travaux pour des "reptiles qui se faufilent quoi qu'il arrive et savent survivre aux pires périodes de sécheresse en restant caché sous la roche". Et de rappeler que cette méconnaissance des réalités de terrain représente un coût pour le contribuable : les travaux imposés au Conseil départemental par la commission européenne s'élèvent à 450.000 € hors taxes. Une somme qui pourrait être utilisée pour le confortement des berges...



## Réseau d'assainissement rue Guy Monferran

D'importants travaux de création de collecteurs, d'extension du réseau d'eaux usées (où il n'y avait que des fosses septiques) et de voirie en enrobé sont effectués sur cette voie nouvellement créée qui était une impasse. Le financement du réseau est assuré par la **CASA pour 200.000 €**. Le coût des travaux de voirie est supporté par la commune et représente **65.000 €**.

## Alerte sécheresse

### L'eau : à consommer avec modération



tous ses bâtiments et sur la voirie (économiseurs d'eau, mousseurs, robinets, douches, douches de plages, arrosage au goutte à goutte avant 8h et après 20h sur des plantations moins aquavores, réutilisation des eaux de lavage des légumes et de cuisson dans les cantines). Résultat : des baisses de 30 à 80% selon les postes.

Enfin, une sensibilisation dans toutes les écoles maternelles et élémentaires est effectuée avec le programme d'économie Watty (Villeneuve Loubet est la seule commune de France à le faire) et également des campagnes d'information



Avec la persistance de la sécheresse, c'est un programme renforcé qui a été présenté au Conseil municipal du 25 mai.

Prenez connaissance des recommandations et restrictions pour faire face à la sécheresse cet été en scannant le code ci-joint à l'aide de votre smartphone.



### Pour ne pas rester à sec !

A la suite de l'arrêté préfectoral, révisable, sur l'alerte sécheresse, la municipalité, comme pour les masques ne veut pas être répressive mais éducative et préventive.

Il ne s'agit pas d'arrêter d'arroser pour tuer toute vie animale, il s'agit de respecter des consignes de bon sens notamment : l'arrosage tôt le matin avant 8h plutôt qu'après 20h, de ne laver sa voiture ou son bateau que dans les stations professionnelles équipées de matériel haute pression et de système de recyclage d'eau restent autorisées, de ne pas laver les voiries, terrasses et façades à grande eau...

Attention, des contrôles sont effectués par les services préfectoraux. Une contravention de cinquième classe peut-être dressée à l'encontre des personnes physiques (1500 euros) et les personnes morales (6000 euros).

La municipalité n'a pas attendu les recommandations du gouvernement, ni l'appel d'Emmanuel Macron à "différencier les tarifs de l'eau" pour mettre en place une série de mesures afin de préserver la ressource en eau.

Lors du renouvellement de la délégation de service public à Suez, un programme d'investissement de 5 millions d'euros a permis de remplacer les canalisations anciennes et de sectoriser la commune réduisant ainsi les fuites à moins de 15%, ce qui est un résultat optimum.

Le transfert à la CASA de la compétence communale permet la poursuite de ce programme avec, entre autres, les travaux actuellement effectués sur le boulevard Nationale 7 jusqu'à Antibes (photo ci-dessous).



De plus, depuis 2018, les Villeneuvois paient en fonction de leur consommation. Un plan de sobriété fixe des tranches tarifaires (Hors Taxes par m<sup>3</sup>) :

- Jusqu'à 120m<sup>3</sup> 0,0709 €
- De 121 à 170 m<sup>3</sup> 0,0788 €
- De 171 à 290 m<sup>3</sup> 0,0827 €
- Au-delà de 290 m<sup>3</sup> 0,0866 €

Ainsi, les gros consommateurs paient davantage. Depuis 2014, la commune a engagé une politique volontariste de réduction de la consommation d'eau dans

## Sécurité

### Mieux protéger



La commune a récemment signé une convention avec le centre de tir sportif installé sur le Boulevard Nationale 7 afin de permettre aux policiers municipaux de s'entraîner au tir deux fois par an dans le cadre de leur formation continue. Ce centre dispose des conditions optimales pour cette discipline et propose des techniques d'entraî-

nement avec mises en situation concrètes. "C'est un atout complémentaire pour notre dispositif de sécurité d'autant que notre Police Municipale est en service 24h/24, 7/7 jours" a rappelé Lionnel Luca précisant que "le centre d'entraînement se trouve près du futur poste de police du Cœur des Maurettes."

### La sécurité estivale



Comme chaque été, la sécurité estivale est assurée par la Brigade Nautique Littorale. Composée de 15 policiers municipaux (spécialement formés sur le thème "Police du littoral") cette brigade opère de 10h30 à 20h30, en liaison avec la gendarmerie, sur le littoral et les rues transversales ; elle est relayée par la brigade de nuit de 20h à 6h du matin.

Par ailleurs, la municipalité a sollicité le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) pour la sécurité des baignades qui s'effectue sous la direction du capitaine Delin :

- Les week-end en juin et septembre,
  - 7j/7 du 1<sup>er</sup> juillet au 27 août
- Les trois postes de secours (plage du Loup, plage des Maurettes et plage de la Figlière) seront opérationnels de 9h à 19h et tenus par 1 chef de poste et 2 équipiers par poste de secours. Les matériels et les postes de secours sont mis à disposition du SDIS par la commune.

**Coût estimatif de l'intervention du SDIS : 88 000 €**



## Protection santé

### La mutuelle communale au top



Afin de permettre aux personnes à faibles revenus de souscrire une complémentaire pour pouvoir faire face à leurs frais de santé, la municipalité a scellé en début d'année un partenariat social et solidaire avec la mutuelle Just, une vraie mutuelle appartenant aux sociétaires depuis 1927 et qui n'est pas adossée à des assurances privées.

Celle-ci propose de nombreux avantages puisqu'elle n'a pas de dividendes à verser à des actionnaires. En moins de 4 mois, le bilan est plus que positif puisque la mutuelle Just a enregistré près de 150 adhésions, plus particulièrement de la part des seniors et des femmes. Mais elle intéresse aussi les jeunes.

Au total, 20% des nouveaux adhérents n'avaient pas de mutuelle et sont désormais protégés.

Quant aux 80% restants, ils y ont trouvé un réel intérêt en comparaison de leur précédente couverture.

Il est vrai qu'avec, entre autres avantages, un gain de pouvoir d'achat pouvant aller jusqu'à 500 €/an, une gamme de forfaits (de 100€ à 300€/an et plus) permettant de couvrir de nombreux actes non remboursables par la sécurité sociale, la possibilité de bénéficier d'une adhésion immédiate sans délai de carence et un accès immédiat à la consultation les atouts de cette mutuelle ne pouvaient échapper à personne.



### Plus d'informations :

**CCCAS**

Permanences sur rendez-vous chaque jeudi

**04 92 02 60 80**

ou à la

**Maison d'Accueil des Services Publics**

**08 00 00 10 19**

Permanences sur rendez-vous chaque mardi



Avant



Après



Avant



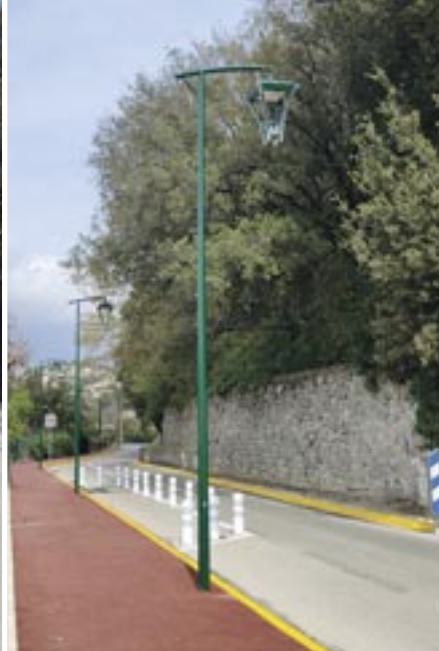
Après

**A LA UNE** ♦ **La RD 6007 devient boulevard Nationale 7** : Pour mémoire, la RD 6007, avant et après les travaux. Prochaine étape : la végétalisation de l'espace routier avec plantation d'arbres, en particulier, des camphriers (économes en eau, verts toute l'année) comme au Pôle Culturel Auguste Escoffier.



↑ **Eglise Saint-Marc** : Dans le cadre du marché de performance énergétique imposant le changement des luminaires en Led et la réalisation de tranchées pour la mise en lumière de l'église Saint-Marc, la commune a procédé à la requalification complète de la place Jean Flory (place de l'église). En plus de la rénovation des luminaires, les 360m<sup>2</sup> du parvis ont été entièrement rénovés, en remplaçant l'enrobé bitume par des matériaux qualitatifs pour un pavage en pavés porphyre et béton désactivé. Un platane mûrier a été planté en plus des deux arbres existants et une borne d'accès automatique installée pour limiter l'accès des véhicules au parvis.

**Coût : 213.700 €**



↑ **Avenue de Bellevue** : Dans le cadre du Marché de Performance Energétique, l'éclairage public a été rénové avec le remplacement de 20 mâts, crosses et luminaires au Led. Plutôt que de laisser des trottoirs mutilés après les travaux, la municipalité en a profité pour procéder à l'élargissement du trottoir recouvert d'enrobé rouge et mis aux normes pour faciliter l'accès des Personnes à Mobilité Réduite. Un espace partagé cyclable a été créé, deux écluses ont été aménagées pour réduire la vitesse et le réseau de vidéosurveillance a été effectué.

Enfin, le parking en épi a été reconfiguré pour ne plus supporter le stationnement intempesitif des fourgons de toutes sortes.

**Coût : 181.960 €**



### ↑ Quand la montée Saint-Andrieu devient l'avenue Saint-Andrieu

La "montée Saint-Andrieu", ancien chemin qui menait à la chapelle, est devenu dans les années 70 une voirie départementale située hors agglomération qui servait de rocade routière menant à l'entreprise internationale Texas Instruments, aujourd'hui disparue remplacée par Amadeus. Le développement des résidences va permettre progressivement un aménagement et une intégration à la voirie communale ; et surtout, la création de trottoirs sécurisés qui n'existaient pas avec un nouvel éclairage public.

Ainsi, la continuité du trottoir situé en partie basse de l'avenue est désormais assurée jusqu'après le virage. Les travaux ont aussi portés sur la création de places de stationnement, le marquage routier et le remplacement de 4 éclairages publics dans le cadre du Marché de Performance Energétique. En complément, le CTM a végétalisé le talus avec des espèces (3 pins parasols, 60 lauriers roses) économes en eau. De plus, le Conseil départemental a refait le trottoir côté RD 6007 pour l'accès à l'arrêt de car.

**Coût des travaux : 30.400 € - Végétalisation : 10.000 €**

### ↑ Villa Saint-Andrieu :

Le terrain privé boisé, non entretenu et déclassé par la municipalité en 2013 pour accueillir un gymnase, a été requalifié par l'actuelle municipalité pour permettre un logement résidentiel de qualité revégétalisé où rien ne distingue le locatif du privé.



### ↑ Avenue des Baumettes :

Faisant suite au trottoir créé avec la nouvelle résidence "Villa Azur", la municipalité prolonge la sécurité des piétons avec la création d'un trottoir, la réfection de la chaussée et la reconfiguration des réseaux (3 regards d'assainissement, bouches à clé, tampon Télécom, fourreaux vidéosurveillance...). **Coût : 56.500 €**

Dans le prolongement de l'avenue des Baumettes, chemin des Essarts, une caméra de vidéoprotection a été installée. **Coût : 32.500 €**

↑ **Av. du Logis de Bonneau** : La réalisation de la résidence "Les Cimes de Vaugrenier" a permis la création d'un trottoir normalisé avec une chaussée élargie et refaite Allée Maurice Druon (ex Allée du Parc) financée par la promotion immobilière et devenue communale. Par ailleurs, la municipalité a créé 13 places de stationnement avenue du Logis de Bonneau avec la réfection en enrobé rouge du trottoir, la pose d'un coussin berlinois et une protection des piétons avec blocs en béton vers le parc de Vaugrenier.

Le réseau de vidéosurveillance a été créé et la signalisation routière renforcée avec la mise en place d'un sens prioritaire.

**Coût : 57.700 €**

## Le Français en partage



Une convention de coopération entre Villeneuve Loubet et Côte d'Azur Québec, en présence de Rita Paoli, présidente de cette association, a été signée en préambule à la Semaine de Francophonie qui s'est tenue du 18 au 26 mars dernier sous la conduite de Farah-Lina Bouchot Ouabir, Conseillère municipale déléguée à la Francophonie et à la Parentalité. Un programme riche pour apprécier la beauté de la langue française mais aussi sa complexité avec une exposition des créations réalisées par les scolaires, l'atelier "Lu

et approuvé" à la Médiathèque Jean d'Ormesson (Echanges sur les coups de coeur des bibliothécaires, libraires et lecteurs), des ateliers créatifs, musicaux et culinaires au Centre de Loisirs et, dans les cantines, des menus spéciaux de recettes du Liban, du Québec, du Maroc, de la Lorraine et de la Roumanie...

Et, surtout, la grande dictée francophone dans les écoles dont les prix viennent d'être remis en présence du maire à une classe de CM2 de l'école des Plans et à trois classes (CE2, CM1, CM2) de l'école Saint Georges. Ces élèves ont reçu un diplôme et une plaquette retraçant l'histoire de Romée de Villeneuve, en récompense de leurs brillants résultats.



# Citoyenneté

## Lorenzo, 18 ans, une journée avec le maire



Lorenzo Lentini, 18 ans, à qui le maire avait remis la carte d'électeur s'est vu proposer de partager une journée puisqu'il était le 1500<sup>ème</sup> inscrit sur l'application Maires & Citoyen.

Le jeune homme (en service civique à Pôle Emploi) a pu participer, de 9h à 17h, aux réunions de

travail des différents services municipaux.

Au programme : visites du chantier du nouveau dojo avec les responsables du Centre Technique municipal, des locaux du Service Jeunesse et de l'équipe du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), de la direction générale des services et du service information municipale. Une journée bien remplie durant laquelle Lorenzo a même participé à un mariage, avant de s'entretenir avec le maire pour qui la journée était loin d'être terminée...

## Visas pour les jeunes citoyens

Tous les élèves de CM2 de la commune vont désormais être titulaires du "Passeport du Civisme".

Créé par l'association nationale (agrée par l'Education nationale l'Association des Maires de France) le modèle villeneuvois a été adapté à chaque école communale et propose aux élèves de

enseignants accompagnent les enfants tout au long de leur parcours de découverte de la citoyenneté et un diplôme pour tous et des médailles pour les meilleurs seront remis en fin d'année scolaire. Dans le cadre de ce passeport, une journée a permis aux élèves d'approfondir leurs connaissances liées aux institutions du pays et à l'histoire de notre commune.



Sous l'autorité de Laurence Trap, chef du Service Citoyenneté assistés de Caroline Lopez et de Josselyne Balagué, les enfants ont découvert la mairie et le droit de vote.



connaître l'histoire de leur établissement scolaire.

Ludique et pédagogique, ce passeport a pour but d'initier les enfants à la citoyenneté par des activités et des actions à réaliser en classe ou en famille autour de différents thèmes : citoyenneté, histoire de son école, de sa commune, de son pays, actions solidaires et en faveur de l'environnement...

Des "ambassadeurs du civisme", (élus, agents municipaux) et les

## De l'Ukraine au Cameroun

### Groupes électrogènes pour Kiev

Comme il s'y était engagé auprès de Patrick Villardry (sapeur-pompier professionnel et président de l'association ULIS - Unité Légère d'Intervention et de Secours), Lionnel Luca a remis 7 groupes électrogènes destinés aux populations ukrainiennes grâce aux donateurs (Viviane Daudigny, chef d'entreprise et conseillère municipale, le Lions Club, l'Union des Clubs Sportifs de VL et le Comité des Fêtes). Partis en décembre dernier, Patrick Villardry et son équipe ont acheminé ces générateurs près de la frontière russe, à Soumy.

"C'est notre 7<sup>ème</sup> convoi depuis le début du conflit, a indiqué Patrick Villardry. Nous aidons des êtres humains et, en dépit des risques, les sourires que nous recevons à notre arrivée en valent plus que la peine". Remerciant les donateurs, Patrick Villardry a souligné "l'aide concrète au quotidien du maire de Villeneuve Loubet : "Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles". L'association Ulis a également acheminé du matériel médical et des médicaments dont l'Ukraine manque cruellement.



### Equipe informatique pour Mvomndoumba

Nouvelle preuve de la solidarité villeneuvoise, Crescence Lebrun, présidente de l'association Aköp (association humanitaire qui œuvre pour la réhabilitation des écoles rurales du Cameroun) devenue Conseillère municipale déléguée à l'Action humanitaire, s'est rendu à Mvomndoumba (village du centre Cameroun) pour venir en aide aux écoles camerounaises.

Envoyées par fret en décembre 2022, des fournitures scolaires (un ordinateur et une imprimante offerts par la mairie) ainsi que divers autres dons ont été remis aux enseignants et aux élèves de trois écoles et 2 écoles maternelles.

"Cette aide, explique Crescence Lebrun, est indispensable si l'on souhaite vraiment les accompagner sur le chemin de leur développement. L'informatique qui équipe nos foyers et nos écoles nous semble normale. Mais pour eux, ces équipements sont inaccessibles. Ils sont comme les cadeaux au pied du sapin".



## Notre jumelle inondée



Forlimpopoli, jumelée à notre commune depuis 23 ans, ville natale du célèbre écrivain culinaire Pellegrino Artusi, n'a malheureusement pas échappé aux inondations historiques qui ont frappé la Romagne et engendré une quinzaine de morts. Les quelque 13 000 habitants de cette commune de la province de Forli-Cesena ont subi une véritable marée (15 cm en 24h) engendrant de nombreux dégâts comme en témoigne notre photo de La Rocca (forteresse du XIV<sup>e</sup> s.). Solidaire de sa jumelle, Villeneuve Loubet a voté une aide financière en témoignage de son soutien. La Croix-Rouge villeneuvoise s'est mobilisée auprès de son homologue.

## 1000 millions d'amis



14 gamelles, 8 jouets, ainsi que de nombreux produits vétérinaires ont été inventoriés notamment par Noëlle Giguet et Bruno Estève.

Lors d'une réception en mairie, les dons ont

été donnés aux différentes associations qui œuvrent avec la commune (Les chats de Stella, ASA 06, APA 06, SPACA...).

A l'initiative d'un agent municipal, Brigitte Cozzoli, militante associative pour la protection animale, les agents municipaux, avec l'accord du Directeur Général des Services, Mathias Pinet, ont participé à une grande collecte du 13 au 17 mars dernier.



## Les ânes sont de retour

La saison d'écopâturage a débuté le 1<sup>er</sup> Mai dernier. Comme chaque année, l'association Anestrel a mis à disposition de la commune 4 ânes adultes pour un défrichage naturel. Cette année, Grissou, Fanfan, Désiré et Dougui se chargent de cette mission. Ils ont débuté par un terrain proche du collège et se rendront progressivement au rond-point du Logis du Loup, au Jardin des Essarts, Avenue des Bosquets, sur le terrain de la Gendarmerie et sur l'allée René Cassin.

Nous leur souhaitons un bon appétit !

**Coût total : 3.900 €**

## Jean-Claude Dissane : un des "piliers" de notre commune



"Il a vécu sa vie comme le 3<sup>ème</sup> ligne qu'il était au rugby, dans l'engagement, la franchise, avec un côté rugueux mais subtil, une très grande intelligence et une vraie attention pour les autres, a rappelé Lionnel Luca. Je n'oublie pas

qu'il m'a accueilli à Villeneuve Loubet lorsque j'étais conseiller départemental et me disait que je devrais en être le maire un jour. Homme de convictions mais aussi homme de terrain, il savait tout faire et était totalement investi dans la vie de sa commune."

Né à Béziers en 1942, Jean-Claude Dissane arrive à Nice en 1966 où il intègre

le Racing Rugby Club de Nice et s'investit dans l'école de rugby. En 1969, il entre chez Texas Instrument où il fera toute sa carrière et gravira chaque échelon jusqu'à devenir cadre. Avec son épouse, Michèle, et ses 2 enfants, il s'installe à Villeneuve Loubet aux Espérès où il résidera jusqu'en 2008. Président du Comité des Fêtes dès

1985, il est élu en 1977 sous la mandature d'Antony Fabre, réélu en 1979, en 1983 et en 1989 sous les mandatures de Max Chaminadas dont il devient l'adjoint aux sports. En 1995, il rejoint Lionnel Luca puis, en 2001, avec Richard Camou dont il devient adjoint délégué aux travaux.

"Nous nous étions promis qu'il y aurait

un stade de rugby à Villeneuve Loubet. Je suis heureux qu'aujourd'hui l'école de Rugby se trouve au pied du lieu où il a résidé toute sa vie." a conclu Lionnel Luca.

Le Parc des Sports que Jean-Claude Dissane a créé portera désormais son nom par délibération du Conseil municipal.



## Louis Albert : l'accent du Sud-Ouest

Né à Montauban en 1935, orphelin de père à 12 ans, Louis Albert poursuit des études de Droit à Toulouse avant d'être mobilisé en 1960

rité et de Maintien de l'Ordre.

En 1965, il ouvre son étude d'huissier de justice à Narbonne, année où il épouse Marie-Claude qui lui donnera une fille (Florence).

En 1976, la famille quitte Narbonne pour la Réunion puis s'établit, en 1987, à Villeneuve Loubet dans le quartier des Hautes Ginestières.

Passionné de politique, il rejoint Lionnel Luca qui lui propose de devenir son adjoint chargé de la sécurité (1995-2001). Il continuera avec Richard Camou (2001-2008) puis prendra la présidence de l'Office du Tourisme (2008-2014).

Chacun se souviendra de sa rigueur professionnelle et élective toujours teintée de bonhomie que son accent du Sud-Ouest soulignait.

pour la guerre d'Algérie où il recevra la médaille des Opérations de Sécurité

## Hommage

### 2023 : l'année Arnoux

La municipalité a souhaité rendre hommage à une famille qui a joué un rôle important dans la vie de la commune durant 30 ans.



Lors de la commémoration du 8 Mai 1945, le conseil municipal s'est réuni autour de la stèle dédiée aux morts d'Afrique du Nord et d'Outre Mer. L'occasion pour Lionnel Luca de rendre hommage à **Edouard Arnoux**, élu Villeneuvois durant 30 ans (1965 - 1995) qui est à l'initiative de l'installation de cette stèle.

Né à Tunis en 1912, Edouard effectue une brillante carrière administrative à la tête de nombreux services de la ville de Tunis. En 1939, il est mobilisé et sert comme second maître dans la marine. Après guerre, il sera nommé Officier dans l'ordre du Nichan Iftikhar (ordre honorifique tunisien attribué en récompense des services civils et militaires aussi bien aux ressortissants tunisiens qu'étrangers). En 1957, à l'indépendance de la Tunisie, il s'installe à Villeneuve Loubet, aux Espérès, avec son épouse Simone et ses 4 enfants. En 1965, il est Conseiller municipal d'Antony Fabre puis adjoint avec Max Chaminadas jusqu'en 1995, l'année où Lionnel Luca le nomme adjoint honoraire.

Comptable de formation, **son épouse Simone** (née Barthelemy) s'investit dans la vie associative villeneuvoise dès l'arrivée de la famille en 1957, d'abord aux côtés d'Edouard au CCAS puis au sein du Comité Local de la Croix-Rouge qui, à l'époque, est quasiment en sommeil. Elle en devient présidente en 1979 et le dynamisme immédiatement en multipliant les actions de solidarité : Création d'un vestiaire et distribution de vêtements aux personnes dans le besoin, collecte de meubles et fournitures pour l'aménagement des studios du bureau d'aide sociale pour les personnes âgées, collecte pour les sinistrés du séisme d'El Asnam (Algérie) en



1980, du tremblement de terre d'Irpinia (Italie), des inondations de Vaison-la-Romaine, de la révolution en Roumanie... On lui doit la création du Gala de la Croix-Rouge à Marina avec l'école de danse d'Irène Kenin. En 1986, Simone reçoit la Croix Vermeil, plus haute distinction de la Croix-Rouge. Le 17 octobre prochain les locaux de la Croix-Rouge porteront son nom.

Artiste de la famille, **René** est le frère cadet d'Edouard. Elève de l'école des Beaux-Arts de Tunis, de l'Académie Julian (Paris), de la Grande Chaumière et de la section d'Or, il a suivi les cours d'André Lhôte, Souverbie, MacAvoy... René s'installe à Villeneuve Loubet en 1960, il a 32 ans. Dès lors, il se fait un nom en international (Mexique, Brésil, Canada, États-Unis...) où ses expositions connaissent un immense succès. Ses œuvres marquent aussi le patrimoine villeneuvois (vitrail de l'église St-Christophe, crèche de l'église St-Marc, portrait d'Escoffier, stèle de la Libération de Villeneuve...)

**Une exposition consacrée aux œuvres offertes à la commune par l'artiste se tiendra jusqu'au 31 août au Musée d'Histoire et d'Art (village).**

## Une place à la mémoire de Jean Flory



Photo de droite : Eve et Muriel, les sœurs de Jean Flory, dévoilent la plaque aux côtés du maire.



Lionnel Luca a tenu sa promesse d'honorer la mémoire de Jean Flory, enfant du pays issu d'une très ancienne famille villeneuvoise (comme en témoigne le lieu-dit Flory qui domine l'avenue Bel Air).

C'est chose faite en lui dédiant le parvis (renové et pavé de neuf) de l'église Saint-Marc désormais baptisé Place Jean Flory. L'inauguration de la place donnait aussi l'occasion de rendre hommage à un patriote émérite. Né en 1923, Jean a 18 ans lorsqu'il s'engage au 6<sup>ème</sup> régiment de tirailleurs sénégalais du Colonel Salan et participe à la

campagne du Maroc, puis à celles d'Algérie et de Corse en 1944. Il sera aussi de tous les combats majeurs de la campagne victorieuse des années 1944-1945 : débarquement de Provence, libération de plusieurs cités varoises dont Toulon avec l'Opération Dragoon dirigée par le Maréchal de Lattre de Tassigny qu'il suivra jusqu'à la fin de sa carrière militaire.

Nommé sergent pour fait de guerre (février 1945), cité à l'ordre de son régiment, il est promu sergent-chef en 1946 lors de la campagne d'Indochine durant laquelle il obtient une citation pour la prise de Binh Thuy. De retour à la vie civile, il devient agent général d'assurance. Désireux de faire vivre la mémoire de ceux qui ont combattu pour la France, il rejoint l'amicale des Anciens Combattants (1982) et prend la présidence de

l'Union Amicale des Anciens Combattants de Guerre et du Souvenir Français de Villeneuve Loubet (1985-2001).

Très impliqué dans la mise en valeur du patrimoine villeneuvois (Il co-signe le livre "Villeneuve Loubet de l'Antiquité à l'an 2000"), Jean œuvre à la préservation des églises Saint-Marc et Saint-Christophe ainsi qu'à la renaissance de la chapelle Saint-Andrieu et à la sauvegarde de l'ancienne chaire de l'église Saint-Marc (1769) transformée en autel.

Décoré de la Médaille Militaire, Croix de Guerre 1939-1945 (2 étoiles), Croix de Guerre T.O.E. 1 étoile (Théâtres d'Opérations Extérieures), il reçoit à trois reprises la Médaille de la Ville de Villeneuve Loubet. Jean Flory décède le 27 décembre 2004.

## La tribune des groupes du conseil municipal

### LISTE TOUS POUR VILLENEUVE LOUBET

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

Les médias, une nouvelle fois, se font l'écho de la difficulté des maires à gérer leur commune en subissant une bureaucratie étatique qui marque leur impuissance à répondre aux souhaits de leurs concitoyens.

L'exemple de la loi SRU qui impose des quotas astronomiques de logements sociaux en est la caricature extrême ; notre commune n'y échappe pas même si la municipalité parvient à requalifier des quartiers longtemps figés (sans trottoir ou avec un éclairage désuet).

Le projet d'un Centre Éducatif Fermé (CEF), sur des terrains appartenant à l'Etat depuis la 2e guerre mondiale (ancienne propriété du Maréchal Pétain) en est un autre exemple. Dans le plan local d'urbanisme l'Etat a imposé en

2013 la possibilité de réaliser 350 logements sociaux et la mise en carence de la commune permet à l'Etat de l'imposer.

Limitée à une petite partie de ces terrains, la réalisation d'un CEF est un moindre mal puisque l'Etat pourrait aussi imposer un centre de rétention de migrants dont il ne sait que faire ! Surtout la commune récupère la gestion du reste des terrains de l'Etat pour offrir des services de proximité et un parc public.

Mais en attendant, c'est le maire et son Conseil municipal qui doivent faire face à l'inquiétude sinon au mécontentement des citoyens.

L'unanimité du Conseil municipal doit les convaincre qu'une fois de plus d'un inconvénient la municipalité saura faire un avantage.

[www.touspourvilleneuveloubet.fr](http://www.touspourvilleneuveloubet.fr)

### LISTE RASSEMBLEMENT VILLENEUVOIS

Chères Villeneuvoises, chers Villeneuvois

Les mois et les années se succèdent sans se ressembler, bien que ... En effet après la crise du covid, voici une série de nouvelles restrictions que veut nous imposer l'Etat pour créer de nouvelles taxes. La France, et le monde, à en croire les nouvelles alarmistes, sont en danger devant la pénurie d'eau annoncée pour l'été qui nous arrive. Tous les voyants sont à l'orange !!!

Le préfet demande même aux maires des Alpes Maritimes de faire surveiller la population par les agents de police municipale, au cas où l'un remplirait un peu trop sa piscine, ou encore arroserait son jardin en dehors des heures autorisées. Heureusement à Villeneuve Loubet comme nous l'a signalé Monsieur le Maire lors du dernier conseil municipal, nous ne sommes pas dans un état de manque d'eau absolu, loin s'en faut.

En effet la commune dispose d'un puit profond qui nous épargne pour le moment d'une pénurie du précieux liquide. Les Villeneuvois semblent d'ailleurs assez raisonnables sur la consommation d'eau, puisque cette dernière a même baissé depuis l'an dernier.

Un grand bravo à tous pour cette prise de conscience du respect des règles de bases pour économiser cette ressource.

Par contre gros carton rouge à l'autorité Européenne qui, elle, n'économise pas l'argent et qui par peur de voir le Loup à sec, défigure totalement le lit de la rivière pour organiser une autoroute à anguilles sous le pont du village sans même consulter les habitants. C'est lamentable.

**Jean-Pierre Vincendet conseiller municipal**  
Rassemblement National à Villeneuve Loubet.

## 27.000 € collectés



Lors de l'édition 2022 du Téléthon, la générosité villeneuvoise s'est à nouveau largement exprimée avec 27 000 euros collectés. Lionel Luca, entouré des élus de son Conseil municipal, a donné rendez-vous fin janvier dernier aux associations villeneuvoises qui ont activement participé à l'édition 2022 du Téléthon. L'occasion de leur remettre des diplômes en remerciement de leur engagement solidaire pour la mise au point de thérapies innovantes

pour les maladies rares (encore appelées maladies orphelines) comme, entre autres, la myopathie, la mucoviscidose, la maladie de Huntington... et de remettre également le chèque des sommes collectées à Nicole Lacombe, présidente de l'AFM Téléthon (à droite sur notre photo).

### Villeneuve Loubet sur le podium

La commune, une fois de plus, s'est distinguée en se classant dans le Top 3 des donateurs pour les Alpes-Maritimes. Saluée par Nicole Lacombe, cette réussite apporte une aide précieuse aux recherches scientifiques et relaie l'initiative des créateurs du Téléthon en 1987, Bernard Barataud et Pierre Birambeau; tous deux pères de garçons atteints de myopathie.

## Garde à vous !



En avril dernier, 15 jeunes effectuant leur Service National Universel (SNU), accompagnés par Laurence Trastour Isnart, Cadre de Compagnie, étaient de passage

sur la commune. Après avoir visité le Musée d'Histoire et d'Art, avec Christian Vialle, adjoint délégué au lien Nation-Armée, ils ont été reçus en mairie par le maire. Chaque année, près de 200 jeunes (de 15 à 17 ans), viennent de toute la France pour un séjour de cohésion de 14 jours dans les Alpes Maritimes, durant lesquels ils apprennent à mieux comprendre le monde d'aujourd'hui, à créer des liens et à développer leur culture de l'engagement afin de mieux se préparer à devenir des citoyens de demain.

**Hôtel de Ville**  
06270 Villeneuve Loubet  
Tél. 04 92 02 60 00 - [www.villeneuveloubet.fr](http://www.villeneuveloubet.fr) - Dépôt légal juin 2023

Directeur de la publication - Lionel Luca  
• Rédaction - Service d'Information municipale  
• Conception - JB Conseil • Crédit photo - Mairie de Villeneuve Loubet  
Impression • Imprimerie Perfectmix-Photooffset  
Diffusion - Direction des Actions municipales  
Magazine imprimé conformément aux critères de développement durable

## POUBELLE, LA VILLE ?

Merci de rentrer vos bacs après chaque collecte

- **Ordures ménagères**  
A partir de 17 h pour les sortir  
Pour tous les quartiers (sauf Marina et Village) : mercredi, vendredi et dimanche soir  
Pour Marina et Village : tous les jours sauf le samedi
- **Emballages ménagers (bac jaune)**  
Bouteille, flacon, pot et barquette, carton, conserve, cannette, tous les papiers...  
Le lundi et jeudi soir
- **Déchets verts**  
tous les mardis jusqu'au mois d'octobre prochain
- **Encombrants**  
Sur rendez-vous auprès du 04 92 19 75 00  
Sortir les encombrants la veille au soir du rendez-vous  
**Déchetterie gratuite pour les Villeneuvois**  
La Colle-sur-Loup (près du gymnase)  
04.93.32.94.85
- Nuisances sonores**  
Bricolage et jardinage tolérés :  
Jours ouvrables : 8h30 > 12h - 14h30 > 19h  
Samedi : 9h > 12h - 15h > 18h - Dimanche et jours fériés : 10h > 12h - **Aucun trouble l'après-midi !**  
**Aucun bruit n'est toléré de 22h à 7h.**  
**Tapage nocturne ou diurne : 68€ d'amende**

## Retour en images



**1 et 2 avril - Romania :** Villeneuve Loubet a célébré la 6<sup>ème</sup> édition du Festival de la Culture et du Cinéma roumain en présence de plusieurs personnalités du gouvernement roumain. Au programme : 7 longs-métrages inédits, 1 documentaire, 3 conférences, des rencontres avec les réalisateurs, les producteurs et les acteurs, 1 cours de cuisine, des contes pour enfants et 1 épicerie de produits roumains.



**16 avril - Fête de la Nature :** 9<sup>ème</sup> édition dédiée à tous les acteurs qui, aux côtés de la municipalité, valorisent le paysage, l'environnement, la qualité de vie et, cette année, la protection animale. Une incitation aux actions simples : privilégier les emballages durables, consommer les produits locaux de saison, recycler et réparer le matériel, préserver nos ressources naturelles...



**6 et 7 mai - Festival du Livre Jeunesse :** la 5<sup>ème</sup> édition de cet événement unique créé par le Service Jeunesse sous l'autorité de Charles Luca, adjoint délégué, a permis la rencontre d'illustrateurs et auteurs prestigieux (Susie Morgenstern, Yvon Amiel, Alan Mets...) venus dédicacer leurs ouvrages (B.D, mangas, romans ados...). Ateliers, expositions, animations et atelier de cuisine étaient au programme.



**13 mai - Fête de la Culture :** À l'Espace Culturel André Malraux, les familles ont pu (re)découvrir le panel des activités (peinture, modelage, art-plastique, éveil musical en anglais, musique...) proposées par le Service Culturel et assister aux prestations des élèves de l'école de musique, des cours de théâtre et visiter l'exposition "Auprès de mon arbre". Une bonne occasion pour se pré-inscrire pour l'année 2023/2024.



**Fête du Sport - 14 mai > 9 juin :** Durant 4 semaines, sous l'autorité de Jean-Paul Bulgarihdès, adjoint délégué, le Service des Sports et les clubs sportifs ont proposé des tournois, des rencontres et des animations... Ecoles et crèches y ont pris part et permis aux plus jeunes de découvrir de nouvelles disciplines. Quoi de plus normal dans une commune labellisée "Ville Active et Sportive" et "Terre de Jeux 2024".

## NAVETTE GRATUITE D'ÉTÉ - 7 JOURS SUR 7 - TOUTES LES 2 HEURES DE VILLENEUVE LOUBET VILLAGE A BIOT VILLAGE EN PASSANT PAR MARINA



**1 Maires et Citoyens**  
En direct avec notre commune (actualité, événements, services municipaux, alertes risques, travaux, consultations, suggestions, débats...)

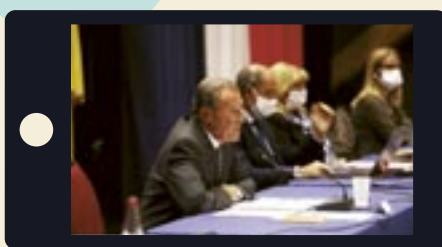
Disponible pour smartphone et tablette sur Google play  
À télécharger sur l'App Store

**2** Vous souhaitez faire un signalement, un dysfonctionnement dans votre quartier ?

Villeneuve Loubet  
**ALL MAIRIE**  
Service d'intervention

PERMANENCE TELEPHONIQUE  
**04 92 02 60 52** ou  
N° Vert **0 800 00 10 19**

**3** Suivez les Conseils municipaux EN DIRECT sur ville de villeneuve loubet



**TOUTES LES INFOS**

**4** Retrouvez toute l'actu villeneuvoise en vous inscrivant à la Newsletter



Inscrivez-vous sur : [villeneuveloubet.fr/inscription-newsletter](http://villeneuveloubet.fr/inscription-newsletter)

**5** Faire face aux risques



Les heures réflexes en cas de danger  
**BROCHURE GRATUITE DISPONIBLE EN MAIRIE**  
Faire face aux risques

### Les contacts utiles

- Police municipale 24h/24  
**04 92 02 60 60**
- Mairie principale  
**04 92 02 60 00**
- Mairie Annexe  
Av. Jacques-Yves Cousteau  
**04 92 02 99 78**
- Centre Communal d'Action Sociale  
**04 92 02 60 80**
- Service Instruction Publique et Famille  
**04 92 02 60 70**
- Service Petite Enfance et Famille  
**04 93 20 89 59**
- Guichet des Familles  
**04 92 02 60 50**
- Service Urbanisme  
**04 92 13 44 10**
- Service Transports  
**04 92 02 99 78**
- Allo Mairie - Espace Citoyen  
**04 92 02 60 52**
- Maison d'Accueil des Services publics  
**04 23 13 20 11**
- Urgence médicale  
**112**
- Handicap expression et audition  
**114**
- Urgence sociale  
**115**